



SE-UNSA REIMS

Maison des syndicats

15 bd de la paix

BP149 51055 REIMS cedex

Rez de chaussée avant l'ascenseur

03 26 88 25 53

ac-reims@se-unsa.org

<http://sections.se-unsa.org/reims/>



SE-UNSA REIMS - Flash du 13 octobre 2011

Merci d'afficher ce flash en salle des profs (utilisez le format .pdf joint) ou transférez-le

Sommaire :

- 1/ Elections professionnelles : Tous vos claviers... pour soutenir le SE-UNSA et l'UNSA
- 2/ Collège : Personnalisation ou rupture ?
- 3/ Lycée : Orientation en première.
- 4/ Mutations 2012 : Projet note de service : le ministère installe un mouvement parallèle ECLAIR
- 5/ Et si on parlait pédagogie ? Les Assises de la pédagogie
- 6/ Action Sociale : mes droits
- 7/ Actions : Mais où vont-ils s'arrêter ?



1/ Elections professionnelles : Tous vos claviers... pour soutenir le SE-UNSA et l'UNSA

Quelques données pratiques :

Avec votre identifiant et votre numen, récupérez votre mot de passe avant de voter (si ce n'est déjà fait)

Vous avez 4 votes à émettre (cas général). Vous pouvez imprimer votre preuve de vote.

Il peut y avoir un souci d'affichage sur votre ordinateur (qui « mouline » parce que l'application java n'est pas à jour ou installée. Dans ce cas, il faut tester votre ordinateur sur ce lien :

http://qlf-www-elections-menevoting.aw.atosorigin.com/portal/browser_detect.html?siteLang=fr

et installer la bonne version de java

Si le souci persiste, installez-vous sur un autre ordinateur ou allez dans un espace kiosque dans votre établissement.

Vous pouvez aussi venir voter à votre section syndicale SE-UNSA, en toute confidentialité.

2/ Collège : Personnalisation ou rupture ?



Au nom de la «révolution de la personnalisation» prônée par Luc Chatel, les circulaires et le dossier de presse de rentrée annoncent le renoncement à l'ambition d'un collège unique.

Les évolutions concernent tous les niveaux du collège et tendent à le scinder en deux nouveaux cycles : le premier, 6e-5e, tendant à consolider les fondamentaux ; le deuxième, 4e-3e, facilitant les parcours professionnels.

- En 6e, des «commissions de liaison» réunissant professeurs du primaire et du secondaire permettront de détecter les élèves en difficulté et de leur apporter une aide personnalisée qui pourra prendre la forme de modules de mise à niveau et de PPRE-passerelles, conçus comme alternative au redoublement.
- En fin de 5e, une évaluation sera expérimentée dans tous les collèges volontaires afin de faire le bilan des acquisitions des élèves à la lueur du socle commun, notamment en mathématiques. La généralisation de cette évaluation est déjà prévue pour 2013 !
- En 4e, deux dispositifs d'alternance (le module d'alternance et l'atelier de découverte des métiers et des formations) seront institués et permettront aux élèves de quitter la classe pour approfondir la découverte professionnelle.
- Enfin, une 3e préparatoire aux formations professionnelles, dite «prépa-pro», s'adressera aux mêmes élèves en difficulté et remplacera à terme les 3e Dp6, mais en leur permettant toutefois une poursuite d'études dans la voie générale.

Cette politique «révolutionnaire» va à l'encontre des études internationales qui montrent l'importance et les résultats d'une politique éducative qui concentre les efforts sur une scolarité commune longue. Elle instrumentalise le socle comme le moindre des dénominateurs communs pour les élèves.

L'évaluation de fin de 5e est caractéristique de cette politique éducative régressive : partielle et partielle, elle confond évaluation des élèves et pilotage du système et s'inscrit comme un nouveau seuil de pré-orientation au beau milieu du collège.

3/ Lycée : Orientation en première.

Cette année, les professeurs principaux de première devront animer des séances d'orientation active. Ils procéderont aussi à un entretien avec chaque élève pour un conseil d'orientation. Ces séances incluent l'information sur les formations et la sensibilisation à l'utilisation d'"Admission post-bac".

Des rencontres avec les STS, pour les lycéens professionnels, et avec les IUT pour les lycéens technologiques, devront être organisées.

Le ministère affiche de bonnes intentions. Il n'est cependant pas très sérieux de laisser penser que les enseignants seront en capacité, avec leur seule bonne volonté, de conduire des entretiens et de s'informer.

Ce dispositif nécessite une formation solide et ne dispense en aucune façon du recrutement de Cop en nombre suffisant.

4/ Mutations 2012 : Projet note de service : le ministère installe un mouvement parallèle ECLAIR



Le SE-Unsa a été reçu au ministère, sur le projet de note de service Mutations 2012, le 4 octobre

La note de service 2012 a été élaborée sans bilan, sans prendre en compte les demandes d'amélioration que le SE-Unsa revendique de façon récurrente, notamment par rapport aux situations sociales et familiales des collègues qui tentent leur mutation. Les injustices vont perdurer, ce que nous dénonçons!

De plus, le ministère continue son laboratoire « GRH » avec les établissements « ECLAIR » en instaurant un mouvement parallèle au mouvement inter et intra avec un fonctionnement du type mouvement spécifique.

Le SE-Unsa a dit sa totale opposition à un tel système qui vise à contourner le mouvement et des instances paritaires avec un recrutement dans les établissements.

Si le ministère persiste le SE-Unsa engagera l'action avec les collègues pour lutter contre !

Pour qu'ça change, du 13 au 20 octobre donnez du poids à l'Unsa.

Le calendrier des opérations :

- Publication du texte au Bulletin officiel du 10 novembre
- Saisie des Vœux du jeudi 17 novembre au mardi 6 décembre
- Mouvement spécifique à partir du 30 janvier
- Mouvement inter du 5 au 15 mars

Plus d'infos dans le « spécial mutations » du SE-Unsa - **Sur le site vers le 3 novembre**

5/ Et si on parlait pédagogie ? Les Assises de la pédagogie



Les 24 et 25 octobre le CRAP-Cahiers Pédagogiques organise ses Assises de la Pédagogie : “12 débats, 12 propositions pour 2012”.

Cela n'est pas sans évoquer nos “12 leviers pour que ça change” et le SE-Unsa vous invite à participer à la réflexion qui y sera menée...

Depuis le 1er octobre, une proposition nous est dévoilée chaque jour, les voici :

- Première proposition : favoriser le travail d'équipe.
- Deuxième proposition : changer progressivement le service des enseignants
- Troisième proposition : modifier radicalement les modes d'évaluation.
- Quatrième proposition : prévenir le décrochage.
- Cinquième proposition : développer la responsabilisation de tous.
- Sixième proposition : ouvrir l'école sur son environnement.
- Septième proposition : développer le partenariat localement.
- Huitième proposition : redonner du poids aux mouvements d'éducation populaire
- Neuvième proposition : accompagner et valoriser l'acquisition de compétences des personnels de l'enseignement
- Dixième proposition : changer l'organisation des établissements scolaires
- Onzième proposition : donner plus de sens aux savoirs scolaires
- Douzième proposition : développer l'interdisciplinarité, y compris pour la certification

Durant les Assises, des tables rondes et des ateliers permettront des échanges sur les missions de l'école, les rythmes scolaires, les évolutions du métier, l'utilisation des nouvelles technologies... avec la participation notamment de Bruno Julliard, Claude Lelièvre, Françoise Lorcerie, Jean-Pierre Obin, André Ouzoulias, Bruno Suchaut et des représentants des principales organisations syndicales, dont l'UNSA...

Le résultat des travaux menés débouchera sur une interpellation des candidats aux élections présidentielles soucieux d'une école « juste et efficace »

Ces Assises sont ouvertes à tous, détails et inscriptions sur le site des Cahiers Pédagogiques.

Pour en savoir plus : <http://www.se-unsa.org/spip.php?article3818>

6/ Action Sociale : mes droits

Pour ces questions, ayez le réflexe de consulter régulièrement le site du rectorat de Reims

<http://www.ac-reims.fr/espaces-dedies/personnels-professionnels/92.html>

Les fiches et dossiers sont directement téléchargeables.

- aide au logement // aide à l'installation et équipement // aide aux loisirs des enfants
- études des enfants // garde des jeunes enfants // préparation au BAFA
- sorties éducatives dans le cadre scolaire // vacances // dossier initial de demande de prestations
- séjour d'enfants en centre de vacances avec ou sans hébergement

séjour d'enfants en centres familiaux de vacances et gîtes de France
séjour d'enfants handicapés en centre de vacances spécialisé
séjour d'enfant mis en œuvre dans le cadre du système éducatif
séjour linguistique d'enfants (pendant les vacances scolaires)

Une aide aux transports (publics) réservée aux fonctionnaires est possible > <http://www.ac-reims.fr/espaces-dedies/personnels-professionnels/91.html>

Des militants du Se-UNSA siègent dans les commissions d'action sociale départementales et académiques

7/ Actions : Mais où vont-ils s'arrêter ?



Evaluations nationales en maternelle :

Pas encore 6 ans, mais déjà marqués comme « à Risque », voire « à Haut Risque » ! C'est ce qui guette les enfants de cinq ans qui n'obtiendront pas « le score » fixé par le dispositif national d'évaluation en maternelle que l'Education nationale s'apprête à imposer dans toutes les écoles.

la mobilisation du SE-UNSA commence à porter ses fruits

La pétition c'est ici : <http://pasdetrienmaternelle.fr/>

L'analyse détaillée et les fiches élèves c'est là : <http://www.se-unsa.org/spip.php?article3897>

Ce n'est pas qu'une affaire d'enseignants, mais cela touche l'ensemble des citoyens, faites tourner l'info à votre entourage et incitez à signer la pétition

Pétition Mutualité Française : un impôt sur notre santé c'est non ! > <http://www.mutualite.fr/>



Une mutuelle n'est pas un signe extérieur de richesse ! Les mutuelles adhérentes à la Mutualité Française lancent une pétition pour obtenir du gouvernement le retrait de la taxe sur les contrats santé solidaires et responsables.

Ce nouvel impôt injuste dégrade l'accès aux soins et la protection sociale des Français.

Vos contacts au Se-UNSA :

Jean-Michel ALAVOINE, Secrétaire académique 03.26.88.25.53

Francis GRENET, Secrétaire Académique adjoint, en charge du second degré et élu CAPA 06.88.30.23.74

Hamdy OULD AMAR, Sandrine LEFEVRE, Sylvie GANTHIER, Jérôme BOUINOT et Philippe GARET, élu(e)s en CAPA Certifiés

Patrice BARTHELEMY et François CARRE, élus en CAPA PLP

Didier VANOTTI et Gérard COSTE, élus en CAPA PEGC

Miloud BEN AMAR et Laurent PINOT, élus en CAPA CPE

Antonio SATURNO et Sandrine BAGUET, élu(e)s en CCP Enseignants non titulaires

Smaïn AFARTOUT et Mélanie CARTON, élu(e)s en CCP Non enseignants, non titulaires



Enseignants de l'Unsa

Un syndicat de la maternelle au lycée

AED/AVS

Agrégés

ASH

Certifiés

COP

CPE

EPS

Formateurs

PE

PEGC

PLP

Profes contractuels

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.
Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère > <http://sections.se-unsa.org/reims/spip.php?article109>

Pour vous désinscrire de la lettre électronique, envoyez un mail en retour